

# Non A Leurs Flexibilités – Rentabilités

Réunion du 23 Février 2021



**Rien de bien nouveau, la direction réaffirme sa volonté de l'Annualisation du temps de travail.**

- Périodes hautes possibles sur 12 semaines au maximum

8 programmés et les 4 autres variables (exceptionnelles) donc pas de changements ils restent obligatoires.

Lors de la séance nous avons évoqué un disfonctionnement sur Seynod 4 ou la direction a demandé aux salariés de rentrer chez eux en semaine, si l'accord était en place ils reviendraient de manière exceptionnelles un samedi pour récupérer.

**Les samedis après-midi restent aussi obligatoire avec un maxi de 4.**

Lors de notre dernière affiche nous avons démontré que la majoration à 25 % était un leurre, pour le matin c'est environ 20 €.

Ils modifient pour l'après midi et passe avec un forfait à 50 Euros.

**Vous aurez la joie de pouvoir finir plus tôt que la semaine, car c'est à 19h15 ou 20 h que se terminera votre samedi !!!**

C'est pour être en forme le lundi matin !

De qui se moque-t-on ?

Pour le Planning

- A la hausse : Une semaine
- A la Baisse : Un jour

Bonjour la vie de famille !

**Comme ils l'écrivent avec cette souplesse plus besoin de RTT Collectifs = 3% pour les 6 jours**

On se paye nos propres augmentations de salaire, et pour les nouveaux rentrants ça disparaîtra car incorporé dans le salaire d'embauche...

Tout bénéf pour la Direction

La Direction Refuse de nous donner un texte pour que représentants et salariés comprennent l'ampleur des changements.  
Trouvez – vous cela normal !



**Prochain thèmes l'annualisation aussi pour les Journaliers.**

UNE PETITION CIRCULE. Vous êtes déjà 620 à l'avoir signé.



Signez-la massivement pour exprimer votre refus !

La direction nous a concocté son plan pour nous ramener 60 ans en arrière ; alors ne nous laissons pas bernier. C'est notre nombre, notre solidarité, qui peuvent les faire reculer. Tout ce qu'on sait, c'est que les actionnaires vont gagner plus d'argent sur notre exploitation.